

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 9 JUILLET 2025

ORDRE DU JOUR

- Désignation du Secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 23 mai 2025
- Compte rendu des Décisions et des MAPA **p. 4**

INSTITUTIONS

1. Modification du tableau du conseil municipal : constatation de la vacance d'un poste de Conseiller Municipal délégué et nomination d'un conseiller municipal délégué **p. 13**
2. Modification du tableau des indemnités des élus **p. 14**
3. Modification de la composition des commissions municipales **p.16**
4. Désignation d'un correspondant incendie et secours **p. 18**
5. Désignation d'un délégué au SIAFLT et au SDEEG **p. 19**

FINANCES

6. Budget principal : Admission en non-valeur **p.20**
7. Autorisation de signature d'une convention de financement entre la ville de Langon et la communauté de communes du sud Gironde relative à la réalisation de travaux de la toiture des Carmes **p. 22**
8. Budget principal : Décision modificative n°1 **p.24**
9. Acquisition des parcelles E916p – E919p E945p sises ZA la Châtaigneraie à la communauté de communes du Sud Gironde en vue de la réalisation du Projet de crématorium **p.26**
10. Attribution et autorisation de signature de la délégation de service public pour la construction et l'exploitation d'un crématorium sur le territoire communal **p.28**

RESSOURCES HUMAINES

11. Modification du tableau du personnel **p. 79**
12. Création d'emplois non permanents afin de faire face à des besoins liés à des accroissements temporaires d'activité (article L.332-23 1°) **p. 81**

ENFANCE -JEUNESSE SPORTS

13. Participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Cadillac sur Garonne pour les enfants scolarisés en classe ULIS **p. 82**
14. Participation aux frais de scolarité demandée aux communes extérieures pour l'année scolaire 2024/ 2025 **p. 83**
15. Participation aux frais de fonctionnement des écoles privées : participation communale à l'école Sainte-Marie **p. 85**

PROJET DE VILLE – URBANISME – HABITAT

16. Autorisation de signature : convention avec le département de la Gironde relative à la sécurisation de la route de Roaillan **p. 87**
17. Avis sur le règlement de collecte communale des déchets encombrants **p. 100**
18. Acquisition des parcelles AI2 et AI515 rue Georges Clémenceau appartenant à la communauté de communes du Sud Gironde **p. 105**

CULTURE

19. Autorisation de signature : Convention de coorganisation avec l'IDDAC dans le cadre de la saison culturelle 2025/2026 de la ville de Langon **p. 106**
20. Autorisation de signature : convention de partenariat avec l'OARA dans le cadre de la saison culturelle 2025/2026 de la ville de Langon **p.107**
21. Autorisation de signature : convention de partenariat avec l'OARA et les nuits atypiques dans le cadre de la résidence de compagnie artistique **p.108**

QUESTIONS ECRITES **p.109**

De M. Didier SENDRES :

- Où se trouve la limite de la liberté d'expression des tribunes municipales ? cette publication partisane est-elle conforme aux règles de droit ? »
- Il y a un débat sur ce sujet car des professionnels de la route disent en souffrir d'autant que beaucoup de ralentisseurs ne seraient pas conformes à la réglementation qui s'y rapporte, qu'en est-il de ceux de notre commune ?

COMMUNICATIONS

- Informations données par le Maire et les Adjoints